

Cercle Royal Gaulois, artistique et littéraire, 5 rue de la Loi, 1000 Bruxelles.

## **Déjeuner-débat mensuel de la tribune « Ville et Société » 27/04/07 :**

"D'une autoroute urbaine à un jardin public: la couverture de l'Autoroute A 1 à St-Denis - réflexion sur l'art du possible" (Michel Corajoud) et  
« Réaménagement de l'espace entre les Portes Louise et de Namur, par couverture de l'autoroute urbaine » (Bruno Clerbaux).

### **1. EXPOSES**

Le débat a été introduit par **Michel CORAJOUD**, Grand prix français de l'urbanisme (Paris 2003), Michel CORAJOUD est un paysagiste-urbaniste soucieux d'espaces publics à l'échelle de l'homme, de qualité de vie dans la ville, de qualité de l'air, de réduction du bruit et de belles perspectives urbaines. Outre la Plaine St-Denis, ses projets réalisés incluent, entre autres, les quais de Bordeaux, la Cité internationale de Lyon (avec Renzo Piano) et l'Avenue d'Italie à Paris. Il se caractérise par une attention particulière à la séquence entre conception, travail politique auprès des décideurs, cahier de charges, réalisation et maintenance ([www.corajoud.com](http://www.corajoud.com)).

Michel Courajoud a présenté de un ensemble de plans et photos illustrant la réalisation de la **Plaine Saint Denis** (850 ha dans un environnement industriel près de Paris). Il s'agit de la couverture de l'autoroute A 1 à Saint Denis près de Roissy, accompagnée d'un plan de développement urbain aux problèmes et enjeux multiples.

Dans l'immédiat, se posent principalement les problèmes du bruit, de la densité de la circulation routière ne pouvant être arrêtée (travail de nuit), du sol urbain (couverture horizontale, étanchéité, prise d'air, surcharge), de la gestion de l'eau permettant des plantations (alternance d'arbres, de pelouses, de zones de repos), des parkings, du coût (asphalte décoloré moins coûteux).

Par ailleurs, l'enjeu consiste essentiellement à restaurer une urbanité, à partir de la blessure de l'autoroute, par une couverture jardin permettant d'améliorer la qualité de la vie dans la ville, la pureté de l'air, la diminution du bruit, l'ambiance familiale (jeux d'enfants, promenades...), les perspectives urbaines (structures transparentes), l'éclairage agréable (alternance de d'ombre et de lumière). En outre, la restauration de la Plaine Saint Denis, par l'ampleur du système de voies de passage, pourrait favoriser dans le futur la relation est-ouest dans cette zone urbaine.

La perspective d'implantation du grand Stade de France dans cet environnement a contribué largement à convaincre les autorités publiques de débloquer les fonds nécessaires à la couverture de l'autoroute (400 millions de FF).

**Bruno CLERBAUX**, Président de la Chambre des urbanistes de Belgique et vice-président du Conseil européen des urbanistes, présente, en contrepoint, son **projet « Haut de la Ville », le réaménagement de l'espace entre les portes Louise et de Namur, à Bruxelles**. Ce projet comporte à la fois la mise en souterrain de la circulation et des mesures d'accompagnement pour restaurer l'attractivité commerciale et résidentielle du haut de la ville.

Le projet, conçu avec le soutien du Ministre de l'urbanisme Willem Draps en 2003, comprend d'abord un état des lieux. Il s'agit, à partir du constat de la décadence des galeries commerciales, de **renforcer la spécificité du haut de la ville**. Les atouts sont les suivants : localisation idéale (logements de standing et commerces), 5 zones de commerces et types de commerces différents (notamment textiles, télécoms, horeca), 3 types de clientèles (internationale, nationale, locale), zones bien achalandées (surtout samedi et dimanche) et facilement accessibles (métro, trams, parkings).

A partir de ce constat et de ces atouts, les propositions consistent d'une part à enterrer la petite ceinture et d'autre part à réaménager la surface. Ce réaménagement inclut l'amélioration de la liaison entre le

haut et le bas de la ville (création d'une grande place « Hilton » polyvalente et passage via le parc d'Egmont vers le bas de la ville) et l'amélioration de l'éclairage.

En résumé, ce projet consiste donc en :

1. un plan global transversal d'affectations multiples
2. une étude technique de faisabilité de couverture de la petite ceinture (diminution des chantiers en surface pour favoriser les commerces).

## 2. DEBAT

Concernant **la Plaine Saint Denis**, Michel Courajoud précise que la consigne politique a été de maintenir la population existante et de ne pas modifier le parcellaire en vue d'attirer des candidats acheteurs de logements venus d'ailleurs. Les élus locaux, développant une position défensive à l'égard de leur type d'électorat, ne souhaitaient pas le passage d'un environnement d'ancienne industrie vers un contexte et une population de nature différente (comme ce fut le cas dans le quartier L'Hospitalet, faubourg industriel de Barcelone). Le vœu des aménageurs défendant la mixité des fonctions (bureaux + commerces + logements) n'est pas nécessairement celui des élus. Selon l'expression d'un participant « On a semblé préférer des bureaux, qui ne votent pas, à de nouveaux habitants, qui risquaient de mal voter ». Chacun a admiré la qualité de la conception et de sa réalisation et le potentiel créé pour une revitalisation à plus long terme.

Concernant le projet « **Haut de la Ville** » à **Bruxelles**, le débat fut introduit par Jean de Salle, Président de Commission régionale de Développement (CRD), faisant remarquer qu'il s'agit d'une vision isolée, non intégrée dans une vision globale de l'aménagement du territoire. Pour Bruno Clerbaux, le projet a une valeur d'exemple, malgré ses limites territoriales, et peut avoir un effet catalytique pour une revitalisation plus générale du haut de la ville.

Quant à la question du financement, liée aux accords politiques entre région et état fédéral, le débat confirme que des fonds abondants sont disponibles dans le cadre des accords actuels Etat-Région, mais ne sont utilisés qu'en partie en raison des divergences de vue des politiques à l'intérieur de la Région. Par ailleurs il existe des possibilités de financement en partenariat privé / public (intérêt de l'exploitant Interparking pour les parkings souterrains additionnels prévus, et du secteur commercial, apte à bénéficier du projet)

Thérèse Tulkens

([therese.tulkens@fmlt.ucl.ac.be](mailto:therese.tulkens@fmlt.ucl.ac.be))

Annexe : photos des orateurs et illustrations des exposés.